



PILOTER LES CONGÉS PAYÉS

« *C'est aussi mieux piloter son entreprise* »

- Une demi-journée de formation et d'échanges
- Une heure d'accompagnement personnalisée post formation
- Tarif : 490 € HT

154, Cours Lafayette
69003 LYON
04.28.29.60.20

contact@humanavocats.com



PILOTER LES CONGÉS PAYÉS



Pour qui ?

Dirigeants d'entreprise, Directeur des Ressources Humaines, Responsable des Ressources Humaines, Juriste en droit social, Technicien paie, Manager de site.



Prérequis

- Connaissances de base en matière de droit du travail



Objectifs professionnels

- Connaître et maîtriser les règles qui régissent les droits à congés payés
- Intégrer les dernières évolutions légales dans sa gestion sociale
- Savoir mettre en place les processus de gestion relatifs à la prise des congés
- Connaître les impacts financiers et organisationnels d'une mauvaise gestion des congés payés



Programme

- **Le droit aux congés payés**
 - Les conditions générales d'ouverture des droits
 - Les cas particuliers
 - La période de référence
- **Le calcul des droits à congés**
 - La notion de travail effectif
 - L'incidence des absences sur les droits à congés payés
 - Les changements issus de la loi du 22 avril 2024
- **La prise des congés payés**
 - La notion de jours ouvrables/jours ouvrés
 - Les règles de décompte des jours pris
 - Les règles relatives au fractionnement
 - Le calcul des indemnités de congés
 - La nouvelle obligation d'information de l'entreprise
- **L'organisation des départs en congés payés**
 - Modalités pratiques pour fixer l'ordre des départs
 - La modification des dates de départ par l'employeur
 - Le respect des dates par le salarié
 - Le report des congés – Nouvelles règles
 - Les congés par anticipation
- **L'application de la loi de 2024 dans le temps – Règles de prescription**
 - Les régularisations des droits des salariés présents
 - La prescription triennale pour les salariés partis de l'entreprise



PILOTER LES CONGÉS PAYÉS



Moyens pédagogiques

- Intervention avec Microsoft teams
- Support écrit
- Exercices pratiques
- Quiz interactifs
- Analyses de pratiques au regard des règles juridiques



Evaluation de l'action de formation

- Evaluation des connaissances en début de formation
- Quiz pour mesurer les acquis de chaque stagiaire à la fin de chaque module et de la formation
- Questionnaire d'évaluation des intervenants



Personnes en situation de handicap

- Notre volonté est de rendre accessible nos formations à l'ensemble des personnes en situation de handicap.
- Pour la mise en œuvre de cette démarche, nous vous invitons à nous contacter au minimum 15 jours avant la session de formation souhaitée afin de nous permettre d'adapter celle-ci à votre handicap et si nécessaire pour pouvoir vous orienter vers une structure plus adaptée



Après la formation, profitez d'une heure dédiée avec un avocat

- Approfondissez les sujets discutés pendant la formation ou obtenez des réponses précises à vos interrogations.
- Cette consultation confidentielle vous offre des solutions adaptées à votre réalité professionnelle pour une gestion sociale optimale.

HUMAN

A V O C A T S



Claude GUILLOT AVOCAT ET MÉDIATEUR

Devenu avocat au terme d'un parcours de 22 ans comme DRH dans le secteur du commerce de gros, Claude conseille les chefs d'entreprise sur les aspects juridiques et RH de leur gestion sociale.

Il assure aussi leur défense devant les juridictions dans le cadre des litiges qui les oppose avec les salariés ou les administrations.

Tel : 06.20.11.67.49

Solène PARDON AVOCATE

Après plusieurs expériences dans des services RH, Solène a décidé d'évoluer vers le métier d'avocat.

Solène aborde chaque problématique liée à la gestion du personnel de manière holistique (RH, Juridique, Paie) pour apporter des conseils efficaces et pertinents aux dirigeants de TPE et de PME.

Elle assure au besoin leur défense en cas de contentieux.

Tel : 06.35.12.40.97



Chez Human Avocats, notre équipe d'avocats et de consultants vous accompagne pour vous aider à résoudre vos problématiques liées à la gestion sociale de votre entreprise.

Lesquelles ?

- En tant qu'avocat, tous vos sujets autour du droit du travail.
- En tant que consultant, toutes vos questions globales en rapport avec la gestion de vos Ressources Humaines.
- Enfin, pour anticiper tout risque avec vos salariés et l'URSSAF, nous pouvons vous répondre à tous les casse-têtes très techniques sur la Paie.

Notre approche se veut résolument opérationnelle pour des résultats concrets et rapides en vue d'améliorer votre gestion sociale.

Vous avez une difficulté à résoudre ? Nous pouvons intervenir rapidement à la demande sur la base d'un forfait.

Vous cherchez un partenaire en gestion sociale ? Nous proposons des formules d'abonnement pour vous accompagner sur le long terme.

HUMAN

A V O C A T S

154, Cours Lafayette
69003 LYON
04.28.29.60.20

contact@humanavocats.com